

Pour diffusion immédiate

Le flambeau industriel...reprit par la CCICQ

Nicolet-Bécancour | Le 5 mai 2015 – À la suite de la réorganisation des mandats du CLD, le CLD de la MRC de Bécancour a manifesté l'importance qu'un des acteurs économiques puisse assurer la continuité du dossier industriel, et ce, lors d'une rencontre de la Table des DG. À cette même rencontre, il a été signifié que cet accompagnement privilégié faisait partie de la mission et des mandats d'une Chambre de commerce. C'est alors que la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec a vu une belle opportunité de récupérer ce dossier en vue d'assurer la continuité de services sur le territoire.



Dans la foulée du Pacte fiscal, le CLD a vu son budget réduit de 55 %. « Cette coupure financière nous a obligé de revoir notre modèle d'affaires. Nous avons intégré une nouvelle offre de service dont le mandat est orienté uniquement pour le démarrage et le développement des entreprises. Cette situation a entraîné de nombreuses modifications au niveau logistique, dont le dossier du secteur industriel » mentionne Monsieur Michel Blanchette, président du CLD de la MRC de Bécancour. Le CLD travaille étroitement avec les différents organismes sur le territoire pour arrimer les services offerts aux entrepreneurs. « Le transfert de ce dossier à la CCICQ

exprime bien l'importance de la collaboration entre les partenaires pour assurer une continuité dans les dossiers et d'arrimer les services offerts. La communauté d'affaires demeure au cœur de l'action de l'essor économique et c'est ensemble que nous y arrivons » souligne Monsieur Daniel Béliveau, directeur général du CLD et de la MRC de Bécancour.

À quoi consiste le dossier industriel ? Quel est le rôle de l'organisme dans ce dossier ? Quelles sont les tâches qui lui sont demandées ? En fait, le mandat de la personne consiste à travailler en étroite collaboration avec le groupe d'investisseurs ou les entrepreneurs ainsi qu'avec les intervenants économiques de la région. Son rôle est principalement de s'assurer que les retombées économiques demeurent dans la région et ce, par le référencement efficace des fournisseurs locaux. De plus, elle accompagne le groupe d'investisseurs ou l'entrepreneur dans leur plan de développement régional soit par l'assistance aux rencontres ou l'organisation de rencontres publiques ou privés ou la recherche de logis, etc. De plus, elle se rend régulièrement sur les chantiers de construction pour constater que l'approvisionnement local est respecté et qu'elle y retrouve les entrepreneurs locaux comme fournisseurs de biens et de services. En somme, c'est de répondre à tous besoins des entreprises qui souhaitent s'installer et investir dans Nicolet-Bécancour. « C'est un peu comme le « gardien » des retombées économiques » nous expliquent les directions générales du CLD et de la CCICQ.

Dans un premier temps, la CCICQ fera une première analyse du dossier pour s'assurer de l'arrimage entre les besoins ponctuels des entreprises et/ou des industries et les services à développer par la Chambre de commerce. « C'est un dossier auquel la Chambre de commerce attache une très grande importance pour les retombées économiques et le développement régional de Nicolet-Bécancour. Par ailleurs, la CCICQ veut jouer son rôle de rassembleur, de leader de façon à bien représenter les gens d'affaires de son territoire », exprime le président, Monsieur Jean-Guy Doucet. « Nous voulons, entre autres, poursuivre l'excellent travail du CLD qui a été réalisé au cours des quinze dernières années. Par contre, nous voulons lui donner une saveur plus régionale pour que l'ensemble des entreprises de la rive-sud bénéficie de cet accompagnement personnalisé et un référencement adapté à nos entreprises locales » relate la directrice générale, Madame Martine Pépin.

Rapidement, la Chambre souhaite bonifier l'offre de services et travailler sur de nouveaux outils pour faciliter l'accueil et l'intégration des nouvelles entreprises. De plus, la CCICQ veut mettre en évidence le centre de référencement existant auprès de tous les projets d'investissement dans Nicolet-Bécancour soit sur un fascicule papier ou sur leur site Internet. Ce dernier élément demeure à être confirmé au cours des prochaines semaines.

Enfin, en considérant que la Table des DG appui le transfert du dossier à la Chambre de commerce, la directrice générale, Martine Pépin, se dit rassurée et confiante que ce lieu de rencontres où transige des idées exceptionnelles et des échanges fructueux viendra la supporter occasionnellement dans ce nouveau mandat qui est confié à son organisation.

À propos de la Table des DG

La Table des Directions Générales des organismes socio-économiques de Nicolet-Bécancour a été créée en 2012 dans le but de maximiser les actions dans les défis suivants: sensibilisation à l'entrepreneurship, démarrage et développement d'entreprises ainsi que l'attractivité et rétention durable des personnes. Ce comité regroupe les organismes suivants : CLD de Bécancour, MRC de Bécancour, MRC de Nicolet, SADC Nicolet-Bécancour, Carrefour Jeunesse Emploi du comté de Nicolet-Bécancouri, Emploi Québec, Ministère de l'économie, de l'innovation et de l'exportation et la Chambre de commerce et d'industrie du Cœur-du-Québec. Se réunissant 7 fois par année, ces personnes partagent et échangent sur les grandes orientations de leur organisation en vue de réaliser des actions régionales conjointes en développement économique.

-30-

Sources :

Martine Pépin, directrice générale
CCICQ | 819 294-6010

Isabel Rouette, conseillère en communication
CLD de Bécancour | 819-298-2070